L. IX. MANITOBA. No 24

APPRANGIE PAR L'EBL. 29 B

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 29 AVRIL, 1880

Le SENAT.

AVIS IMPORTANT AUX Voyageurs et Freteurs.

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES.

Le public est informé que la Traverse Fisher, (ci-devant Baloche) sera en parfaite operation pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes ameliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au recoude de la Rivière Saskatchewan, donnant une reduction de vingt-cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse au bras de la Rivière Canard, vis-à-vis l'Eglise. Un pont a ete aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûreté qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O., 14 Janvier 1880. 3m

Chemin de fer Pacifique Canadien

Soumission pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons lits, selon que pourra l'exiger le departement.
20 Wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret decouverts.
2 charrues pour le deblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie,
40 wagons d'équipe.

Le tout doit etre manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingenieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins les spécifications et autres details.

Le soussigne recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN.
Secrétaire

Departement des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 fevrier, 1880. 17-f

Chemin de Fer Canadien du Pacifique.

Soumission pour superstructure de pont en fer.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigne seront reçues jusqu'à VENDREDI MIDI, le 15 MAI prochain, pour fournir et poser les superstructures en fer des ponts sur les decharges Est et Ouest du Lac des Bois.

On peut se procurer les devis et autres informations en s'adressant au bureau de l'Ingenieur en chef, à Ottawa, le et après le 15 Avril.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Departement des chemins de fer et Canaux.
Ottawa, 1er Avril 1880. 2-f

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Grande quantité de Rubans couleur variée.
Grande quantité de corsets français, anglais et américain.
Grande quantité de coupons de toutes sortes.
Graude quantité de Châles de $1.25 en montant.
Grande quantité de châles tricotés de différentes couleurs
Grande quantité d'étoffes à robes à bon marché.
Grande quantité de robes faites de $5.00 en montant.

Nous attirons l'attention du public que toutes ces marchandises ont été réduites afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps.

N.B.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le magnifique Fil de Clark. La qualité du Fil est M. E. Q., et la marque de commerce est l'éléphant.

Stobart, Eden & Cie

8 Mai, 1879 —12m

CANADIAN PAIN-DESTROYER.

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Ce une remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotes, les reins, et la tête aux rhumes à la toux, maux de gorge, detoise, ceraures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps ; il est tres estimé ou l'on s'en sert ; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent et on n'a pas connaissance d'un seul cas qu'il n'a pas donné satisfaction, lorsque les directions ont ete bien suivies ; au contraire tous sont charmes de ses operation, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par experience, en ayant fait nous même une epreuve complète ; en consequence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuades qu'il est un remède souverain.

L'efficacite etonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guerison des maladies pour lesquelles il est recommande, et ses effets merveilleux à maîtriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous temoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immediat ; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les medecins l'ordonnent et s'en servent ; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.
Agent pour la Province de Manitoba

Grande Rue Winnipeg

Avis.

Le Dr. T. Fafard a ouvert un bureau à St Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS,

(Successeurs de W. H. DISBROWE)

Cavriront au commencement de Fevrier à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de legumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Americains et Europeens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de fevrier et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880. 3m

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues par le Departement des Travaux Publics jusqu'au

Quinze Avril prochain, a Midi,

pour le droit de percevoir des argents et mettre en operation un bac pour la traverse de la Rivière Rouge à St. Norbert.

Les informations requises et gardant les taux à être charger, ainsi que les reglements concernant les traverses, pourront être obtenus en faisant application au Departement des Travaux Publics, à Winnipeg.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics

Depart ment des travaux Publics,
Winnipeg, 29 Mars, 1880. 2-f

Applications pour Licences.

Hôtel, Alex Calder & R. A. Evans, Winnipeg.

JOHN FRASER, P. C. L.

1er avril 1880. 2-f

CANAL WELLAND.

AVIS AUX CONTRACTEURS-MECANICIENS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigne (secretaire des chemins de fer et canaux) et endossées " soumission pour portes d'ecluses, Canal Welland, " seront reçue à ce bureau jusqu'à l'arrivee des malles de l'est et de l'ouest,

Jeudi, le 3 Juin, prochain,

pour la construction de portes, et tous les appendices necessaires pour les nouvelles portes d'ecluses sur le Canal Welland.

Les plans, specifications et les conditions generales pourront etre vus à ce bureau le où après Jeudi le 20ième jour de Mai prochain, où les formules de soumission pourront aussi être obtenues.

Les soumissionnaires à ce contrat sont tenus de se pourvoir de tous les outils necessaires pour ce genre de construction, aussi d'avoir une connaissance pratique de l'ouvrage, et sont requis de remarquer que leurs soumissions ne seront prises en consideration, à moins qu'elles ne soient strictement faites sur les formules imprimees, et, dans le cas de societes-la signature individuelle des associes devra être apposée à la soumission, la nature de l'occupation et le lieu de residence de chaque membre ; et, de plus, un chèque de banque accepte pour la somme de $250, pour les portes de chaque ecluse, doit accompagner chaque soumission, laquelle somme sera remise si le soumissionnaire ne consent pas à prendre le contrat pour l'ouvrage aux taux et conditions tels que mentionné dans leur soumission.

Le billet qui aura ete envoyé sera remis immediatement aux parties respectives dont les soumissions n'auront pas ete acceptees.

Pour que le contrat soit bien rempli, la partie ou les parties dont les soumissions ont proposées d'être acceptees seront notifiées que leurs soumissions sont acceptées, sujettes à un depot de *cinq par cent*, sur le montant entier du contrat—la somme envoyée avec la soumission sera consideree une partie—et devra être deposee au credit du Receveur General dans les *huit jours* après la date de cet avis.

Seulement quatre-vingt-dix par cent sur l'ouvrage estime sera payé jusqu'à ce que l'ouvrage soit termine.

Ce departement ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secretaire.

Dept. des Chemins de fer et canaux.
Ottawa, 29 Mars, 1880. 9-f

Chemin de fer Pacifique Canadien.

Soumission

POUR RESERVOIRS ET APPAREILS DE POMPES.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné, jusqu'à midi le quinzième jour de MAI prochain, pour l'erection avec les appareils necessaires de Reservoirs à l'epreuve de la gelée et de Pompes avec force motrice par le vent ou par la vapeur suivant les besoins aux diverses stations designées pour prendre de l'eau, sur le parcours du chemin de fer du Pacifique Canadien.

On peut voir les dessins et obtenir les renseignements desirables aux bureaux de l'Ingenieur en Chef à Ottawa, le ou apres le 15 avril.

Par Ordre,

F. BRAUN,
Secretaire.

Bureau des Chemins de fer et Canaux
Ottawa 1er Avril 1880. 9f

CANAL LACHINE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS MACHINISTES.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigne (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossées " Soumission pour portes d'écluses Canal Lachine" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI le 3 JUIN prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Lachine.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 MAI prochain, JEUDI, on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, necessaires à ce genre de travaux, ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimees, et—dans le cas d'une compagnie—de porter les signatures la nature de l'occupation et la residence de chacun des associés, et à moins que, de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de $250, pour les portes de chaque ecluse n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnees sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera decidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'il fassent un depôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie qui devra être mise au credit du Receveur General, dans le delai de 8 jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant à accepter la plus base ni aucune soumission.

Par Ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Departement des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 29 mars 1880. 9f.

AVIS PUBLIC.

AVIS est par le présent donné que d'aujourd'hui, les comptes pour les impressions du Gouvernement Provincial ne seront pris en considération à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un ordre de l'Imprimeur de la Reine.

Aussi, aucune annonce ne sera insérée dans la *Gazette Officielle* sans être payée d'avance, au prix accordé par la loi.

ALEX. BEGG.
Imprimeur de la Reine

14 février, 1880. 6-f

GUIDE DES VOYAGEURS.

CHEMIN DE FER DE PEMBINA

Laisse St. Boniface tous les jours, (que la malle le mardi), à 7.30 a.m.

Arrive à St. Boniface tous les jours, (que la malle le [illegible]), à 4.30 p.m.

☞ Les heures ci-dessus sont réglées sur le temps de St. Paul, qui est de 17 minutes plus tôt qu'à St. Boniface.

CHEMIN DE FER DE ST. PAUL, MINNEAPOLIS & MANITOBA

Laisse St. Vincent (tous les jours, excepté le samedi) à 6.00 p.m.

Arrive à St. Vincent (tous les jours, excepté le lundi), à 11.40 a.m.

CHEMIN DE FER DE WINNIPEG ET DU LAC TRAVERS (CROSS LAKE)

Les trains laissent St. Boniface, les lundis et vendredis à 8.00 a.m.

En retour, laisse le Lac Travers (Cross Lake), les mardis et samedis à 7.30 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG À RAPID CITY VIA LA RIVIERE AUX RUISSEAUX ET LA GRANDE PRAIRIE

Laisse Winnipeg, chaque deuxième lundi, du Bureau de Diligence et d'Express de H. McKenzie, Rue Principale, Winnipeg, à 12.00 a.m.

Laisse Rapid City, chaque deuxième lundi, à 11.00 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG, PORTAGE LA PRAIRIE ET [illegible]

Laisse Winnipeg, (les lundis, mercredis et vendredis) à 7.00 a.m.

Arrive au Portage, (les mêmes jours) à 7.00 p.m.

En retour, laisse le Portage, les mardis, jeudis et samedis, à 7.00 a.m., et arrive à Winnipeg à 7.00 p.m.

☞ Les bateaux se font au Portage, les mardis et samedis, pour Palestine, par diligence.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG À SELKIRK

Laisse l'Hôtel Wellington, Winnipeg, chaque mardi, jeudi et samedi, à 1.00 p.m.

Laisse Selkirk chaque lundi, mercredi et vendredi, à 10.00 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—LAC TRAVERS (CROSS LAKE) AU PORTAGE DU RAT

Laisse le Lac Travers, (Cross Lake), chaque dimanche, mardi et vendredi, immédiatement après l'arrivée des trains de Winnipeg.

En retour, laisse le Portage du Rat, les lundis, mercredis et samedis, faisant liaison avec les convois pour Winnipeg.

DEPART ET ARRIVEE DES MALLES.

BUREAU DE POSTE DE ST. BONIFACE.

Part tous les jours à 4 heures p.m.

Arrive tous les jours à 10 heures a.m.

MALLE DU SUD.

Pour Niverville, Otterburn, Arnaud, Emerson et les Etats-Unis, les autres Provinces Canadiennes et tous les Pays étrangers, part et arrive tous les jours.

Pour St. Vital, St. Norbert et Ste. Agathe, part tous les mardis et vendredis ; et arrive les jeudis et Dimanches.

Pour St. Pie, St. Jean-Baptiste et la Rivière-aux-Gratias, part les dimanches et jeudis ; et arrive les mardis et vendredis.

MALLE DE L'OUEST.

Pour St. James, Headingly, St. Charles, St. François Xavier, Pigeon Lake, Baie St. Paul, Poplar Point, High Bluff et Portage la Prairie, part les dimanches, mardis et jeudis, et arrive les lundis, mercredis et vendredis.

Pour Burnside, Totogan, Westbourne, Gladstone et les bureaux intermédiaires, part les dimanches et jeudis, et arrive les lundis et mercredis.

Pour Meadow Lea, Woodlands, Oxbow, Oakland, St. Laurent, Qu'Appelle, Tellsford, Salisbury, Rapid City et Grand Valley, part les Dimanches, et arrive les mercredis.

Pour Golden Stream et Wellington, part les jeudis et arrive les lundis.

Pour le Lac Plat, Birtle, le Fort Ellice, la Montagne du Tondre (Touchwood Hills), Grandin (St. Laurent), Bichart, Prince Albert, Carlton, Battleford, Fort Saskatchewan et Edmonton, part le 5 et le 26 avril, le 17 mai, le 7 et 28 juin, le 19 juillet, le 2 et le 31 d'août, le 11 septembre, le 4 et 25 d'octobre, le 15 novembre, et le 7 et 28 décembre, 1880,—et arrive environ deux jours avant chaque date de départ.

MALLE DU SUD OUEST.

Pour Brodderville, Mountain City, Nelsonville, Campbellville, Salterville, Alexandria, St. Leon, Calf Mountain, Crystal City, Beaconsfield, Lorne, et les bureaux intermédiaires, part les samedis, et arrive les lundis.

MALLE DU NORD.

Kildonan, Fort de Pierre, Middle Church, Park's Creek, St. Andrews, Selkirk, Dynevor et Peguis, part les lundis, mercredis et vendredis, et arrive les mardis, jeudis et samedis.

Pour Bird's Hill, Springfield, Cook's Creek, Balmoral, Rockwood, Greenwood, Victoria et Stonewall, part les vendredis, et arrive les lundis.

Pour Clandeboye, Gimli et Hnausavick, part les lundis, et arrive les mardis.

MALLE DE L'EST.

Pour Prairie Grove, Lorette, Ste. Anne, Clearspring, Sunnyside, Plympton, Millbrook et Dundee, part les vendredis, et arrive les samedis.

Pour le Portage du Rat et le Lac Travers (Cross Lake), part les dimanches, et arrive les lundis.

Pour Fort Francis, part et arrive chaque deuxième lundi.

LE "METIS."

Jeudi, 29 Avril, 1880.

MUNICIPALITES.

Les élections Municipales se sont terminées lundi le 26 courant. Nous avons lieu d'être satisfaits du résultat général de ces élections, car nous avons conservé notre influence dans chacune des localités ou une opposition mal intentionnée avait é é suscitée contre nos amis Cartier, Morris et Ste. Agathe ont fait leur devoir, Ste. Anne aurait pu faire mieux, néanmoins en général tout s'est bien passé.

St. Boniface.

Le Conseil se compose des Messieurs suivants :

Préfet : L'Hon. Joseph Royal M.P.

Conseillers : MM. Adjutor Gauvreau, George Roy, François Gingras et Edmond Nadeau pour le quartier No. 1, et MM Roger Marion et Daniel Carrière pour le quartier No. 2.

Il n'y a eu votation que dans le quartier No. 1, pour l'élection de quatre conseillers, en voici le résultat :

MM. Adjutor Gouvreau élu 60 voix, George Roy élu 57 voix, François Gingras élu, 57 voix, Edmond Nadeau élu 40 voix, J. A. N. Provencher 31 voix.

Taché

Conseil.

Préfet : M Elzear de Lagimodière.

Conseillers : MM Agenor Dubuc, P. McGuire Sr. Henri Coutu, Joseph Laurin, Norbert Landry jr. et Edouard Martel.

La votation a donné le résultat suivant :

Préfet : M Elzéar de Lagimodière élu, 42 voix, Daniel McDougall 24 voix.

Conseillers : M. Agénor Dubuc, élu, 63 voix

M P. McGuire Sr. élu 62 voix.

M. Henri Coutu, élu 54 voix.

M Joseph Laurin, élu 50 voix

M. Norbert Landry jr élu 47 voix.

Edouard Martel, élu 39 voix.

M. Modeste de Lagimodière 33 voix.

M. Joseph McDougall 22 voix

M Gilbert Johnson 1 voix.

M. H McQuaid sr. 1 voix.

Ste Anne.

Conseil.

Préfet : M John H. Stanger.

Conseillers : MM. William Mooney pour le quartier No. 1, John Hall pour le quartier No 2 et Jean Dicaire, J Bte Falcon, Augustin Nolin et J Bte Neault pour le quartier No 3.

La votation a été comme suit :

Préfet : M. John H. Stanger, élu.	1er	2me	3me quartier	
	34	18	53 voix.	
M.P Curtaz	0	0	48 voix.	

M. J Bte Desautels Lapointe avait aussi été mis en nomination, mais refusa d'accepter la candidature.

Conseillers : Quartier No 1. M. Mooney élu, 30 voix, M. Thomas Lund 4 voix.

Quartier No 2, M. John Hall, élu. 17 voix.

M. Wm. McFarland, 7 voix

Quartier No. 3. M. Jean Dicaire, élu, 81 voix.

M Jean Bte Falcon, élu 53 voix.

M Augustin Nolin, élu 51 voix.

M. J. Bte Neault, élu, 50 voix.

M. Pierre Champagne 41 voix.

M F. Xavier Gagné 39 voix.

M. P. St. Laurent 34 voix.

M. Norbert Nolin 15 voix.

M Rémi Bernard 7 voix.

M. J Bte Duhamel 7 voix.

M Frs. D. Ducharme 6 voix.

M. Thos Harrison 4 voix.

M. Honoré Pariseau 1 voix.

Youville.

Conseil.

Préfet : M. Martin Jérome.

Conseillers : MM. A. D. Cadenhead pour le quartier No. 1, John Dobben et Charles Donnell pour le quartier No 2, et Noël Tetreault, Edouard Elémond et Toussaint Vermette pour le quartier No 3.

Resultat de la votation :

	1er	2me	3me quartier.	
Préfet : M. Martin Jérome élu	1	11	60 voix.	
M F. J. H Rickon	18	18	9 voix.	

Conseillers : Quartier No 1 M. A D. Cadenhead élu par acclamation

Quartier No. 2 M. John Dobben élu 19 voix.

M. Charles Donnell, élu 19 voix.

M. W. Neil 11 voix.

M. James Styles 7 voix.

Quartier No. 3, MM. Noel Tétreault, Edouard Elemond et Toussaint Vermette ont été élus par acclamation.

Nous n'avons pas encore pu nous procurer le rapport des élections dans les autres municipalités françaises, mais nous espérons pouvoir l'obtenir pour notre prochain numéro. M. J. E. Têtu a été élu Prefet à Morris et M. Joseph Lemay à la même position à Cartier.

NOUVELLES D'OTTAWA.

En réponse à l'Hon. M. Royal, Sir John Macdonald répond que la question de la distribution des lots sur la Rivière Rouge dans le comté de Provencher était sous la considération du gouvernement.

—

La prorogation des chambres se fera le six mai prochain.

—

On dit que l'Hon. M. Botsford a dû résigner samedi et être remplacé par l'Hon. M. MacPherson, qui est complètement retabli de sa maladie.

—

La scène se passe dans le *lobby* principal de la Chambre des Communes. Un chinois arrivé récemment dans la capitale pour y établir une buanderie, va d'un membre à l'autre pour lui demander son patronage. Or, un malin s'avise d'envoyer le chinois à M. Bunster, de la Colombie Anglaise, qui, comme l'on sait, a déclaré une guerre à mort aux chinois. M. Bunster se sentant toucher au bras se retourne, et se voit en face de son plus mortel ennemi. Un *Go to hell* énorme accueille le chinois, pendant qu'une centaine de flâneurs rient à gorge déployée. Mais se ravisant, M. Bunster rappelle le malheureux, et l'expédie à M. DeCosmos qui à son tour lui donne une idée de son amour pour les chinois.

Province de Quebec.

Il est rumeur, à Québec, dit le *Quotidien* que les Hons. MM. Langevin, Masson et Blanchet seront faits sir le 24 mai prochain.

—

Les récentes nominations officielles faites par le gouvernement de Québec sont les suivantes :

M. Oscar Dunn est nommé secrétaire-conjoint de l'instruction publique à Québec.

—

M. W. E. Blumhart est nommé approvisionneur-général du chemin de fer du nord.

—

M. Paul de Cazes est nommé bibliothécaire du departement de l'instruction Publique.

—

M. J. B Jodoin, de Boucherville, est nommé gardien du palais de Justice, à Montreal, en remplace de feu M. Loiselle.

—

Une nouvelle église catholique romaine est en voie de construction dans la division Est de la ville.

—

M. de Lesseps a envoyé au journaux de Montreal une circulaire à l'adresse des banquiers qui voudront bien se charger de l'émission des actions du canal do Panama.

—

M Edward Holton a été élu à Chateauguay.

—

M Cheval, ex-député de Rouville, vient de mourir à l'âge de 51 ans.

—

Il était rumeur à Québec, la semaine dernière, que la Législature Locale ne se réunirait pas avant l'automne.

—

On compte que dix milles personnes se rendront de Montréal à Québec pour la celebration de la Saint Jean Baptiste le 24 juin prochain.

—

La navigation est ouverte sur le St. Laurent.

NOUVELLES GENERALES

—

Il est rumeur que le lord Dufferin fera partie du nouveau cabinet anglais, sous M. Gladstone.

—

Une église qu'on est sur le point de terminer à Moscou, à coute l'énorme somme de $3,000,000. Le dôme et la croix sont recouverts d'or. On calcule que des millions du precieux metal sont affectés à la toiture des eglises en Russie.

—

La legislature de la Nouvelle-Ecosse a ete prorogee samedi.

—

Les buffles deviennent rares dans l'Ouest.

—

Il y a trente-quatre millions de pourceaux aux Etats Unis.

—

Une pièce de cinq sous de 1802 vaut maintenant une piastre.

—

Barcelone suivant Olive Logan, est le New-York de l'Espagne

—

La seule loi à Alaska est la loi des Etats-Unis concernant le revenu.

—

Les médecins nègres du Tennessee ont organisé une association médicale d'Etat.

—

La salaison du lard est maintenant l'une des principales industries américaines

—

Soixante-quatorze rues ont été ajoutées à celles de Londres, l'annee dernière.

—

D'après un journal de Londres, il y a eu 2,352 grèves en Angleterre durant les dix dernières années.

—

Il s'en faut de bien peu que la dette de l'Angleterre ne soit double de celle des Etats Unis.

—

Edison reçoit vingt-cinq mille dollars par annee, de la compagnie au service de laquelle il se trouve, outre le prix de ses droits sur toutes sortes de patentes.

—

Durant l'année dernière il a coûté au gouvernement canadien plus d'un million de dollars, pour pourvoir aux besoin de sa population indienne.

—

Les produits de ferme de l'Illinois, l'année dernière, se sont montés à la somme de 200 millions de piastres, ce qui est le double du produit de toutes les mines d'or et d'argent des Etats-Unis.

—

Il y a quatre mille acres de terre plantés en vignes dans les îles dites Iles aux Raisins du lac Erié. Elles ont donne, l'annee dernière, seize millions de livres. La production du vin a été d'un peu plus d'un million et demi de gallons.

—

Huit cent quarante-trois accidents de chemins de fer par suite desquels 182 personnes ont été tuées et 752 blessées ont eu lieu aux Etats Unis durant l'année finissant le 30 septembre 1879.

—

Le corps de garde du czar de Russie est en faction jour et nuit. Personne ne peut entrer dans la chambre ou la bibliothèque du souverain sans passer devant deux cents cosaques. Deux soldats couchent au pied de son lit chaque nuit.

—

Le jeu idiot de 13. 15. 14 commence à produire les effets prévus depuis son invention. George Mitchell, ouvrier peintre de New-York a été arrêté comme fou sur la denonciation de son patron. Depuis deux jours il employait sa peinture à couvrir les murs extérieurs et intérieurs de la maison de chiffres établis par lui pour la solution du fameux probleme.

—

Les autorités pénitentiaires de la Caroline du Nord permettent aux geôliers de fouetter les criminels à discrétion. Un nègre vient de mourir en prison par suite d'une gangrène causée par une flagellation. On rapporte encore d'autres mauvais traitements non moins atroces exercés sur les prisonniers.

—

On annonce la mort de M. L'abbé Josselin, curé de l'eglise Ste-Elizabeth à Paris, et qui fit en 1871 de si héroiques efforts pour arracher Mgr. Darboy des mains des communistes. On se rappelle sans doute que l'eglise de M. Josselin resta ouverte au culte pendant toute la durée de la Commune.

—

On a montré en curiosité dernièrement à New York un porc mesurant neuf pieds en longueur et pesant 1 890 livres vivant. Après avoir passé par les mains du boucher, la viande propre à la nourriture avait encore un poids de 1,137 livres. Nous cueillons ce fait dans le Scientific American

—

Un journal de Chicago vient d'acheter d'une maison de Montreal une quantite énorme de papier, suffisante, dit-on, pour charger cent chars. Le transport et les droits payés, le papier canadien coûtera moins cher que le papier des Etats-Unis.

L'INCENDIE DE HULL

PERTES DE VIES

—

Une épouvantable conflagration vient de detruire en quelques heures la moitié de la ville de Hull et de priver d'abri près de quatre mille personne. Hull est construit presqu'entièrement en bois et ses maisons sont très rapprochées ; il ne possède aucun moyen de combattre un incendie, aussi depuis longtemps sa destruction n'était elle considérée que comme une question de temps. Plusieurs fois déjà Hull a été visité par le feu, mais jusqu'à hier, il avait toujours été favorisé par les circonstances et les flammes avaient pu être eteintes avant d'avoir ravagé un district considérable.

En entendant sonner le tocsin et en voyant la masse de fumée rougeâtre qui s'élevait dans la direction de Hull, grand nombré d'habitants de cette ville se portèrent sur les hauteurs, montèrent sur le toit des maisons ou s'assemblèrent sur la grève, en face de Hull, pour être témoins de l'horrible spectacle. On voyait le brasier s'étendre d'instant en instant et l'opinion générale était qu'à la nuit la ville toute entière ne serait qu'un monceau de cendres.

Sept cents familles sont privées d'abri ; la plupart se trouvent dans le dénuement le plus complet parce que la marche de l'incendie a été si rapide que le sauvetage des meubles et des vêtements a été impossible, d'autant plus qu'au moment de la

conflagration la plupart des hommes étaient à leur ouvrage. En calculant que chaque famille soit composée de six membres, ce qui est bien au dessous de la moyenne de Hull ce sinistre fait donc 4.200 victimes

Les pertes sont diversement estimées, les uns les évaluent à $500 000, d'autres à $300.000. Ce dernier chiffre est considéré comme le plus exact, car on sait que pour la plupart les maisons de Hull étaient construites de la façon la plus primitive.

Le feu a pris naissance vers deux heures et demi dans la maison occupée par M Sabourin, rue du Pont. On dit sans en être sûr, qu'il a été communiqué par une cheminée en mauvais état. L'alarme fut aussitôt donnée, mais avant l'arrivée des pompiers le feu avait déjà gagné toute la maison. A ce moment il soufflait un fort vent de l'ouest, aussi les flammes ne tardèrent-elles pas à se communiquer aux maisons du voisinage. Les pompes de M. Eddy travaillèrent sans relâche mais l'élement destructeur prit bientôt de telles proportions qu'il était impossible à tout effort humain de l'arrêter.

Les flammes poursuivaient leur marche, dévorant tout sur leur passage Les femmes effrayées ne savaient dans quelle direction s'enfuir, les enfants se réfugiaient auprès de leurs mères pour demander protection ; c'était un concert navrant de cris et de lamentations. On ne s'imagine pas spectacle plus déchirant.

Des centaines de personnes dévouées joignirent leurs efforts à ceux des pompiers, mais que pouvaient elle faire, privées de moyens de secours, alors que la force de l'ouragan activait chaque minute le progrès des flammes.

Toute la partie de la ville comprise entre les rues du Pont et Albion et la rue Willington et le lac, a l'exception de quelques maisons, au coin des rues Wellington et Albion, a été détruite.

Dans l'immense carré formé par le district incendié, se trouvait les rues Wright, Centre, Saint Philémon Saint Charles, Lane, Hanna, de l'Eglise, Duc, du Lac et Kent.

Grand nombre d'accidents, dont plusieurs mortels, se sont produits durant l'incendie. Comme toujours en pareil cas, il y a eu au premier moment de la panique la plus grande exagération dans les rapports ; on portait à vingt ou trente le nombre des morts, mais heureusement il se borne au chiffre de quatre.

M. Ouellet s'est précipité dans sa maison, rue centre, pour sauver quelques objets précieux, à peine y était il entré que le toit s'écroula. Plusieurs personnes voulurent se porter à son secours, mais elles furent repoussées par la violence des flammes.

Mme Latrémouille, qui la veille avait donné le jour à un enfant, fut tellement effrayée en voyant les flammes gagner sa maison, qu'elle tomba morte en quittant le lit Un homme voulut enlever son cadavre, mais il en fut empêché par l'intensité de la fumée et la violence des flammes.

Un enfant dont nous n'avons pu nous procurer le nom a aussi péri dans les flammes et sans le courage de Mr Ackroid, sa mère aurait eu le même sort. Lorsque le feu envahit sa maison, elle s'occupa à sauver quelques vêtements oubliant que son enfant dormait à l'étage supérieur. En gagnant la rue elle pensa à son enfant et avec un courage que le dévouement maternel peut seul inspirer elle se précipita dans les flammes pour le sauver. M. Ackroyd comprenant que la malheureuse mère courait au devant de la mort se mit à sa poursuite et parvint avec beaucoup de peine à l'empêcher de se précipiter dans le brasier.

La nuit dernière, vers minuit, on trouva le cadavre de Mme Goyette, dans les décombres de l'épicerie qu'elle tenait de son vivant, au coin des rues Welling on et de l'Eglise. La défunte était âgée de 70 ans elle n'a pas eu sans doute le temps ni la vigueur nécessaires pour se sauver.

Voici maintenant la liste des accidents : un jeune homme du nom de Payant était sur le toit d'une maison essayant de la sauver en jetant de l'eau sur la couverture, lorsqu'il fit un faux pas et tomba dans la rue d'une hauteur de 30 pieds. On crut le ramasser mort, mais il n'était qu'évanoui. On le transporta au collège où le médecin qui lui donna ses soins constata qu'il n'avait qu'une fracture au bras.

Une autre personne dont nous n'avons pu savoir le nom a été surprise par les flames dans sa maison; elle sauta par la fenêtre et dans sa chute se cassa la jambe.

Une femme a été tellement terrifiée par l'incendie qu'elle fut prise d'un accès de folie, et après avoir déposé son enfant à terre, elle allait se jeter dans le lac, lorsqu'elle en en fut empêchée par les personnes présentes.

Cinq des enfants de M. Richard qui souffraient des fièvres ont été deposés sur le trottoir où ils sont restés longtemps avant qu'on puisse leur trouver un abri ; on craint que le froid qu'ils ont contracté amène des complications dans la maladie.

Une femme du nom de Labelle a éprouvé une telle frayeur que perdant tout à coup l'esprit elle se sauva à la ville, pieds et tête nus, portant une horloge dans ses bras.

Dans l'après midi. Monseigneur Duhamel, des députés et grand nombre de personnes d'Ottawa, se sont rendus sur le théatre de l'incendie ; tous ont travaillé énergiquement et Monseigneur surtout s'est distingué par son dévouement. Dans la soirée, il y avait à Hull des milliers de personnes qui, la hache à la main, ont passé une partie de la nuit à abattre ce qui restait debout sur les ruines, afin de laisser moins de prise à l'incendie s'il était rallumé par le vent

Les flammes ont été maitrisées vers neuf heures, en moins de six heures elles avaient détruit la moitié d'une ville et plongé des milliers de personnes dans la désolation

Dans le cours de l'incendie nous avons été témoins de scènes poignantes: des femmes affolées parcourant les rues demandant leurs enfants qu'elles croyait perdus ; le bruit de leurs sanglots couvrait parfois celui du crépitement des flammes Dans la soirée un cocher parcourait les rues ayant dans sa voiture onze petits enfants qui s'étaient réfugiés près de l'église et qui demandaient leurs mères en pleurant ; on juge de la joie qu'ont du éprouver les familles en retrouvant ces chers petits êtres

Si le désastre qui vient de frapper la cité de Hull est immense, il est consolant de constater que les sympathies ne manquent pas à sa malheureuse population qui a été si cruellement éprouvée au moment où la reprise des affaires allait lui faire oublier ses souffrances passées

A cinq heures M. le maire McIntosh faisait afficher la proclamation suivante :

Ottawa, 21.

La ville de Hull est en flammes des milliers de personnes sont sans abri, sans pain, et privées du moyen de s'en procurer. Les citoyens d'Ottawa sont priés d'envoyer aussi promptement que possible des contributions en nature à la station de police de la rue Queen ; elles seront distribuées aux victimes par un comité. C'est le malheur le plus grand qui soit arrivé depuis longtemps dans les environs de la ville ; j'espère qu'on répondra promptement à mon appel.

C. H. Mackintosh,
Maire.

Peu de temps après les produits de toutes sortes commençaient à arriver à la station, des citoyens parcouraient les boulangeries de la ville achetant tout le pain restant en magasin ; d'autres envoyaient de la farine, de la viande salée, et les malheureuses victimes de Hull qui, après avoir eu la douleur de voir brûler tout ce qu'elles possédaient redoutaient déjà les angoisses de la faim, virent avec plaisir que les citoyens d'Ottawa n'avaient pas oublié leurs frères dans l'infortune.

Les provisions ont été reçues par M. le maire Leduc et M. Alonzo Wright qui les firent ensuite envoyer au Collège pour y être distribuées. Ces deux messieurs ont transmis l'expression de leur vive gratitude à la ville d'Ottawa.

Les citoyens de Hull dont les maisons n'ont pas été détruites ont offert un abri aux victimes qui ont aussi trouvé asile dans la salle du marché dans le collège et le couvent

Hier soir, M. le maire Leduc a reçu la dépêche suivante de la part de Son Excellence le gouverneur-général :

Au Maire de Hull,

Son Excellence me charge de vous envoyer l'expression de sa sympathie pour les victimes de l'incendie de Hull et il tient à s'inscrire dès que des listes de souscriptions seront ouvertes.

De Winton

Une assemblée des citoyens et du conseil de ville est convoquée pour ce matin pour aviser aux mesures à adopter pour secourir la population de Hull.

Les pompiers méritent les plus grands éloges, ils ont travaillé sans relâche durant l'incendie et dans certaines occasions plusieurs d'entre eux n'ont pas hésité à exposer leur vie pour sauver une personne en danger ou préserver des flammes une maison menacée. Voici qu'elle était l'organisation des secours. La pompe à vapeur de M. Eddy était stationnée sur le pont de la glissoire la "Chaudière" sur la rue du pont; "l'Union" et le "Conqueror" sur la rue du Centre, et la pompe à bras sur la rue du Pont.

Le terrain sur lequel s'élevaient les maisons incendiées appartenaient à M. Scott, à M. W. McKay Wright, à M. Alonzo Wright, M.P., et à M. C. B. Wright.

En apprenant que l'incendie de Hull prenait de grandes proportions M. Bremner propriétaire du moulin de la Chaudière, envoya sur le lieu de l'incendie ses ouvriers, ses chevaux et ses fourgons pour aider au sauvetage.

Dans l'après midi, Son Altesse Royale, accompagnée du major de Winton et des capitaines Bagot et Harbord a visité Hull à cheval. Elle se trouvait avec son escorte sur la rue Allison lorsque l'incendie a été maitrisé et c'est alors que s'est produit une scène qui aurait pu être comique dans toute autre circonstance. Un individu qui paraissait très excité conduisait à une allure rapide un fourgon attelé de deux chevaux. En arrivant près de la princesse et de ses officiers, qu'il ne connaissait certainement pas, il s'écria de toute la force de ses poumons : "Eh ! vous autres gens à cheval, tâchez de débarrasser le chemin."

Nouvelles Locales

—Le temps est remarquablement beau.

—Il n'y a plus le glace dans nos rivières.

—M. Jean Mager fait réparer sa maison sur l'Avenue Taché.

—M. C. Prud'homme doit laisser Winnipeg pour aller ouvrir un hotel à Emerson.

—La nouvelle résidence de M. G. Roy sur la rue Notre Dame, est maintenant terminée.

—A partir de dimanche prochain les chars arriveront à 9 heures pm.

—Le bac à vapeur fait maintenant le service entre St. Boniface et Winipeg.

—Les conseils municipaux se réuniront pour la première fois, lundi, le 3 mai prochain.

—M. A. S. Malloch agent du *Fast Freight Line* a loué le bureau de M. LaRivière sur l'Avenue Provencher.

—M. Létourneau doit ouvrir un atelier de ferblantier, près le magasin de M Geo. Couture.

—M. Pelletier a ouvert une boutique de barbier dans l'ancienne résidence de M. Guillaume Desautels.

—M. Joseph Laporte doit ouvrir une nouvelle épicerie dans la bâtisse de l'hon. Juge Dubuc.

—Le vapeur *Marquette* doit partir samedi pour monter sur l'Assiniboine jusqu'au Fort Ellice.

—On doit cette semaine reprendre les travaux de construction du nouveau collège de St. Boniface.

—Un boulanger expérimenté trouverait de l'emploi immédiatement en s'adressant à la boulangerie de St. Boniface.

—M. Bernier, dont nous avons annoncé l'arrivée dans notre dernier numéro a acheté au delà de six cents acres de terre à Ste. Agathe.

—MM A. / . C LaRivière et Alexandre Kittson ont transporté leur bureau en haut du magasin de M. Smith, coin des Avenues Provencher et Taché.

—Le traffic entre St. Boniface et Winnipeg est devenu tellement considérable que le bateau traversier ne peut plus suffire à transporter toutes les voitures qui se présentent pour passer.

—Maintenant que le bac à vapeur est en opération pour traverser la Rivière Rouge, qu'on n'oublie pas que Stobart, Eden et Cie., ont reçu et reçoivent tous les jours des marchandises qu'ils vendront à des prix les plus modérés.

—Six missionnaires destinés pour St. Albert et la Rivière McKenzie sont arrivés avant hier soir par les chars. Leurs noms sont les Pères Foissard, DeChambreuil, Beillevaire, Tissot et les Frères Sordlon et Rousset. Monseigneur Clut est attendu dimanche, et on dit qu'il se mettra immédiatement en route pour son vicariat de la Rivière McKenzie.

—M. Pierre Gosselin, le boulanger en vogue de St. Boniface, s'est déjà fait un grand nombre de pratiques. Que ceux qui aiment le beau et bon pain encouragent M Gosselin, car ce Monsieur est très-recommandable. Il laisse samedi la boulangerie de M. Manseau pour ouvrir lundi prochain celle qu'il a fait construire chez M. Ferland. En faisant ce changement M. Gosselin croit qu'il sera plus en mesure de donner satisfaction à ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage. La nouvelle boulangerie est plus spacieuse et le site est beaucoup plus central.

NÉCROLOGIE.

Mardi dernier, 27 courant, dans la chapelle de l'hôpital de St. Boniface, un service solennel a été chanté pour le repos de l'âme de Sieur Joseph Boucher de la Broquerie décédé à Boucherville le 24 avril à l'âge de 80 ans. Ce service a été chanté par le Révd. Père Tissot, O M.I. assisté par M. Cloutier, diacre, et M. René, sous-diacre. Tous les prêtres de l'archevêché et du collège assistaient au chœur.

Monsieur Joseph Boucher de la Broquerie appartenait par son père Joseph Boucher de la Broquerie et sa mère Dame Charlotte Boucher de Niverville de Montizambert à nos familles les plus distinguées du Canada ; mais ce qui a fait et fera sa plus grande aux yeux de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaitre C'est sa vie éminemment chrétienne, pendant toute sa longue carrière. Il n'a rien recherché de ce qui peut éblouir aux yeux du monde, il n'a aimé que la vie humble et cachée ; la vie de sacrifices et de dévouement. Les nombreuses bonnes œuvres qu'il a semées sur son chemin il les a semées dans l'ombre et sous le regard de Dieu. Les pauvres et les malheureux béniront longtemps sa mémoire.

La nouvelle de cette mort a douloureusement affecté le cœur si sensible de Sa Grâce Monseigneur Taché, qui dans la personne de Mr de la Broquerie regrette non seulement un digne et vénéré oncle mais de plus un tendre et dévoué père. Ce fut en effet Mr. de la Broquerie qui veillat sur la famille de Mgr. Taché demeurée bien jeune orpheline et qui pendant toute sa vie continua à garder pour elle un dévouement et un amour tout paternel.

Nous offrons à Monseigneur nos plus sincères et nos plus vives sympathies pour la douleur qui l'afflige à l'occasion de cette mort.

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Bureau jusqu'à midi le 1 ième jour de Mai prochain, pour l'érection d'un Hôpital pour les immigrants à Winnipeg, Manitoba.

Les plans et spécifications pourront être vus le et après le premier Mai prochain, au Bureau du chemin de fer à Winnipeg, et aussi au Departement des Travaux Publics a Ottawa.

Les soumissions devront être endossées "Soumission pour l Hôpital des Immigrants Winnipeg."

Les signatures de deux cautions responsables devront servir de sûretes pour l'accomplissement du contrat et devront faire partie de la soumission.

Le département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

S. CHAPLEAU,
Secretaire.

Departement des Travaux Publics,
Ottawa, 21 Avril, 1880. 26

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE DE LA

SCIEROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pieges,
Huiles,	Fil de laiton
Térébentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Colliers à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb,
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poëles de cuisine,	Poëles de salon,
Poëles,	Poëles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualite, et nos prix très raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poëles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 2mx.

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont desireux de se guerir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guerir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNEBOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guérison que ces poudres auront produite ; Si votre vie vaut la peine d'être sauvee, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boîte $3.00, expédiee dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionne.

ASH & ROBBINS,

360 Rue Fulton, Brooklyn N.Y.

24 Mai, 1877. 1an

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEUTES,

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.

Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

—(o)—

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

—o—

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1m

HURRAH !

Enfin nous avons un magasin nouveau à

ST BONIFACE,

Qui devra être le plus encouragé parce que les articles qui sont offerts en vente par le soussigné sont à meilleur marché que dans toute autre maison de commerce à St Boniface.

George Couture.

M Couture invite respectueusement ses amis et le public en general d'aller lui faire visite afin de se convaincre par eux mêmes de la bonne qualite et du bon marché de ses marchandises.

ATTENTION

St Boniface, 7 Août 1879

BEATTY

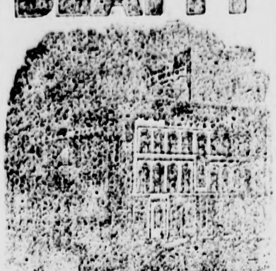

BEATTY'S PIANOS AND ORGANS, WASHINGTON, NEW JERSEY. Beatty's Pianos, grand square and upright, are pronounced by the press and the people as the most beautiful and sweetest toned pianos ever manufactured. [illegible] Beatty's celebrated Golden Tongue Parlor Organs. [illegible] DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

ORGANS. BEATTY PIANOS [illegible]

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications exterieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlee avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux lui s'en sont servi, agissent plus promtement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquees pour guerir : il en est autrement de celles-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, réchauffantes et fortifiantes des autres empâtres. Grand nombre de personnes qui ont eté gueries de rhumatisme très douleureux, douleurs de rognons, at poitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualites electriques possedées par ces emplâtres.

Elles sont douces et molles tout en étant très-adherentes ; guerissent à coup sûr de douleurs de reins, de côté et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes inveteres, et previennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien definie.

Préparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens

9 Juillet, 1877. A.

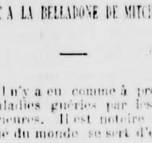

DES SOUMISSIONS seront reçues à ce Bureau jusqu'au DIX-NEUVIEME JOUR D'AVRIL PROCHAIN, à midi, pour la construction d'additions aux bâtisses des Immigrants, Winnipeg Manitoba.

Les plans et spécifications pourront être vus le ou après le premier jour d'avril prochain, au Bureau du Chemin de fer du Pacifique, Winnipeg, et aussi au Département des Travaux Publics, Ottawa.

La soumission devra être endossée : soumission pour les Bâtisses des Immigrants Winnipeg."

Les signatures de deux personnes solvables seront requises comme garantis pour l'execution de ce contrat, et devront faire partie de la soumission.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

S. CHAPLEAU

Secrétaire

Département des Travaux Publics.
Ottawa, 24 mars 1879. 2-f

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

—:o:—

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considérables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort.

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la nécessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'epaisseur de l'etoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côte de l'aiguille

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même, le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'echanger.

Fabriquees avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangee.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualite et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner,

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent rembourse si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les temoignages voir les livres de description expédies "franco" avec des echantillons d'ouvrage, — conditions liberales, circulaires, etc., —s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE

775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

CAREY & PROVENCHER

AVOCATS

Vis-a-vis le Palais de Justice.

DANIEL CAREY. J. E. P. PROVENCHER.

BEATTY

BEATTY Celebrated Golden Tongue PARLOR ORGANS

ELEGANT STYLES, with valuable Improvements, New and Beautiful Solo Stops. Over [illegible] Thousand Organists and Musicians endorse them [illegible] in Tone, Mechanism and Durability. Warranted six years. Newspaper free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, N. J., U. S. A.

CLERGYMEN AND SCHOOL TEACHERS. You can easily increase your salary by devoting a very small portion of your leisure time to my interest. I do not expect you to canvass for my celebrated Beatty's Pianos and Organs unless you see fit to; but the service I require of you is both pleasant and profitable. Particulars free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

SIGN PAINTERS wanted in every section of the United States and Provinces to answer this advertisement. Particulars free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, U. S. America.

U[illegible] Pianos and Organs [illegible] of DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, than of any other establishment in the United States. Why? Because he sells only for cash, takes no risks and has no book accounts. Every instrument fully warranted for six years as strictly first-class, and sent on from 5 to 15 days' test trial, money refunded and freight paid both ways by him if they are unsatisfactory. Send for Illustrated Advertiser and read testimonials from his patrons, some of whom you may know. Illustrated Newspaper sent free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

Ce Grand Remède est au [illegible] des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sa[ng] et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Re[ins]

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont [re]commandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes de n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpasse.

HOLLOWAY'S OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde Entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec [pr]écaution il guérit le MAL de GORGE, le [R]ouchites, les Toux et même l'ASTHME, [p]our les Enflures Glandulaires, Abcès, [H]émorrhoides, Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme,

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, [qu']ils n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Aussi toute contre-façon dans les Possessions Anglaises de l'Amerique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification

St. Boniface 16 Oct. 1879. 1a